



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

VIE DU MOUVEMENT

Lu dans la presse

Dans le Quotidien du 14 mai dernier, un article était consacré à notre Assemblée Générale intitulé « Porter la flamme ». Il y était inscrit: « le Réseau d'Appui aux Initiatives Solidaires est à l'origine, entre autres, de crèches parentales à l'Entre-Deux et de l'association Pêcheurs Golet à Grand-Bois ». Nous souhaitons préciser que ces associations sont nées d'initiatives d'habitants impliqués et qu'elles ont été accompagnées dans le cadre du Réseau respectivement par les CEMEA, l'AREP et l'association ACTIVE.

L'AIPPR, l'Insertion par les produits du terroir

Soutenue par de nombreux partenaires depuis 1996, l'Association pour l'Insertion et la Promotion des Produits Réunionnais (AIPPR) s'est fixée pour objectif d'insérer professionnellement un public demandeur d'emploi à travers la vente de produits artisanaux et industriels. Le bilan des activités 2004 confirme le dynamisme engagé depuis ses débuts : formation et insertion, référencement des produits « Soleil Réunion » dans les grandes et moyennes surfaces, stands de promotion, multiplication des points de vente (aéroport, marchés forains), communication et valorisation des produits.

L'association a développé une stratégie en terme d'emploi et de vente des produits artisanaux.

Sur le volet emploi, en collaboration avec l'ANPE, des candidats ont été sélectionnés et ont reçu un agrément. Chacun d'entre eux a pu se familiariser avec les produits artisanaux, les métiers de la vente (fiche fonction) et les techniques du merchandising. Après un entretien individuel, ils ont suivi une formation organisée par l'IFPA à Sainte-Clotilde (CCI du Chaudron) sur le thème « Mieux accueillir et vendre plus ». L'effectif est aujourd'hui composé de quatre postes permanents. L'équipe se renforcera encore dans le courant de cette année.

Sur le volet de la vente, l'association a mis en place une démarche qualité dans la fabrication de ses produits, et organisé une meilleure distribution de ses produits artisanaux.

Produits sous le label « Soleil Réunion », de nombreux artisans des hauts de la Réunion (Entre-Deux, les Makes, Deux Rives à Sainte-Suzanne, pentes du Volcan à Saint-Philippe) cultivent et transforment avec le plus grand soin des produits du terroir sans conservateur avec plus de 150 références aujourd'hui: achards, rougail,



Les produits Soleil Réunion

confits, piments, confitures, gelées, gâteaux, miels, sirops, etc.

Préparés à l'ancienne et au feu de bois, ces produits mêlent savoir-faire d'antan, rigueur et hygiène dans les ateliers.

Concernant la distribution, l'AIPPR a réussi à convaincre près de 50 points de vente sur l'île sur la base d'une politique promotionnelle soutenue : stands démontables, présentation stratégique, personnalisation de l'étiquette Soleil Réunion, enseigne...

Des résultats encourageants ont été enregistrés pour cette jeune entreprise d'insertion et son positionnement aujourd'hui demeure l'ouverture aux artisans et producteurs locaux. Soutenir et structurer des filières, s'appuyer sur des niches d'activités (café Bourbon pointu, Curcuma, Manioc, Vacoas etc.), relancer des cultures laissées à l'abandon, telles sont les ambitions de « Soleil Réunion » pour les années à venir afin d'insérer le mieux possible les jeunes et promouvoir les produits du terroir.

Contact : Gérard RANGAMA, Président

14, rue de la Guadeloupe
ZA FOUCHEROLLES
97490 SAINTE-CLOTILDE
Tél : 0262 92 10 10
Fax : 0262 92 10 20
Courriel : info@soleilreunion.com

**MERCI DE FAIRE VIVRE
CETTE LETTRE ET DE
NOUS PROPOSER DES
ARTICLES**



02/62/21/50/60



LE COIN DU NET

www.juniorassociation.org

Visitez le site du réseau national des juniors associations : informations, forum, liens, adresses pratiques, etc.

www.territoires.gouv.fr

L'Observatoire des territoires, récemment mis en place par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), vient d'ouvrir son site. De nombreuses données et indicateurs sont disponibles...

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

c/o Maison de l'Économie Sociale
24 rue du Général De Gaulle
97400 SAINT-DENIS

Téléphone
02 62 21 50 60

Télécopie
02 62 21 50 61

Messagerie
contact@cres-reunion.com

Avec la participation de :



Direction du Travail,
de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle
de la Réunion

ASSOCIATION ET ACTIVITE COMMERCIALE

Lorsqu'une association poursuit une activité commerciale qui prime l'objet statutaire ou constitue l'objet même du groupement, l'association est considérée comme commerçante et doit tenir un livre-journal, un grand livre et un livre inventaire.

Code du commerce et décret n°83-1020 du 29 novembre 1983

1ère Université Populaire des Associations de la Réunion : Inscrivez-vous aux ateliers!

Organisée dans le cadre d'un partenariat inter-associatif, nous avons le plaisir de vous informer que la première Université Populaire des Associations de la Réunion (UPAR) se tiendra du 7 au 10 juin 2005 au Village des Argonautes à La Saline Les Bains. Cette Université offre aux acteurs associatifs de l'île un espace de débat et de réflexion afin d'échanger sur des problématiques concernant la société réunionnaise, mais aussi sur des expériences innovantes et des pratiques professionnelles.

Dans cette perspective, quatre ateliers vous sont proposés:

- Mardi 7 juin (14h-15h15): Étude d'un projet de news letter destiné à renforcer la cohésion du tissu associatif, à développer les partenariats et à mieux communiquer;
- Mercredi 8 juin (8h45-10h15 et 14h-15h15): Jeunesse et Vie Associative : fondement de la cohésion sociale ? ;
- Jeudi 9 juin (14h-15h15): Centenaire de la loi sur la laïcité: l'expérience réunionnaise peut-elle servir de référence?



- Vendredi 10 juin (8h45-10h15 et 14h-15h15): Associations et vie économique, sociale et culturelle.

Attention, le nombre de place est limité.

Retrouvez la fiche d'inscription et le programme de l'UPAR en ligne sur le site de la CRES (www.cres-reunion.com), rubrique actualité.

Vous pouvez vous inscrire :

- par mail: jose.macarty@wanadoo.fr
- par tél: 0692 87 73 86
- par fax: 0262 30 06 23

La Caisse d'Épargne soutient la Croix marine

La Croix marine est une association qui s'occupe et protège sur l'île des personnes vulnérables placées sous protection juridique (personnes handicapées, malades psychiatriques, exclus sociaux, personnes âgées,...). Cette association est basée sur La Possession, Saint-Pierre et Saint-Benoît.

Son action vise à protéger ces personnes en les aidant entre autres à gérer leur budget familial et leur patrimoine. Cette mission s'avère de plus en plus difficile pour l'association. Elle le souligne et l'explique notamment dans un article du Quotidien d'avril dernier : « Nous assistons à l'arrivée de nouveaux profils dans la population sus-

ceptible de faire l'objet d'une mesure de protection. La mutation de nos modes de vie et de consommation a favorisé l'émergence des phénomènes de pauvreté, de précarité et d'exclusion dus au chômage et au surendettement, mais aussi aux risques de disqualification sociale provenant de la confrontation à une société de plus en plus exigeante, sélective, complexe, individualiste ».



Pour l'ensemble de ses actions, la Croix marine a

reçu le soutien de la Caisse d'Épargne, coopérative de crédit, qui lui a remis un chèque de 30 000 euros. Un exemple à suivre...

